

Les manoeuvres autour du gaz mauritanien



VINCENT BARBE
PIERRE ANTOINE BONIFACIO ERIC DEL COTTO
STEPHANIE ERBS OLIVIER LAURENT

Les annonces de découvertes de gaz se succèdent depuis deux ans, laissant entrevoir l'existence d'un vaste gisement qui, selon certains experts, pourrait être le plus important gisement gazier d'Afrique de l'Ouest (de l'ordre de 450 milliards de m³). Kosmos Energy, société américaine basée à Dallas, est spécialisée dans la prospection pétrolière et gazière. Elle détient actuellement plusieurs permis de prospection de part et d'autre de la frontière maritime sénégal-mauritanienne. Kosmos Energy doit finaliser courant 2017 sa campagne de prospection afin de pouvoir donner des garanties plus conséquentes à de potentiels investisseurs. Sur le plan diplomatique, les autorités mauritaniennes et sénégalaises, désireuses de débiter l'exploitation au plus tôt, s'évertuent à témoigner d'une bonne entente apparente sur le dossier afin de ne pas gêner Kosmos Energy dans sa recherche de partenaires. Les déboires du gisement mauritanien Chinguetti et les facteurs exogènes (risque politico-sécuritaire, risque réputationnel...) couplés à la conjoncture économique et à la faiblesse des cours du gaz, certains doutent de la viabilité de ce projet offshore, notamment en raison de son coût élevé (autour de 10 milliards de dollars). Le potentiel du gisement reste intéressant (importance et qualité du gaz, existence de marchés domestiques et facilité d'exportation...) et à ce titre, certaines actions pourraient judicieusement être menées afin de lever les incertitudes et pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur l'opportunité d'un tel projet.

La situation sécuritaire en Mauritanie

Depuis 2011, la Mauritanie n'a été la cible d'aucune action terroriste sur son territoire. Ceci résulte d'une politique volontariste du gouvernement qui a renforcé les moyens de l'armée et des services de renseignement et développé une coopération antiterroriste aussi bien avec les Etats-Unis et la France qu'avec les pays de la sous-région. Le contrôle des frontières terrestres et le démantèlement des trafics ont été par ailleurs accentués. L'action des autorités n'a cependant pas été que sécuritaire. Un dialogue religieux a aussi été entrepris pour convaincre les djihadistes emprisonnés que leur approche était inadaptée. De même, l'effort a porté sur la déconstruction du discours islamiste véhiculé par les groupes les plus radicaux. Enfin, l'insertion dans la vie professionnelle des jeunes individus les plus vulnérables au discours djihadiste, a été érigée en priorité. Certains experts dubitatifs attribuent également la réussite mauritanienne à l'instauration d'un dialogue et d'un pacte de non agression entre Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et les autorités. Cela n'a toutefois pas été formellement démontré. Ils suggèrent en outre que d'importants trafics, dont peuvent bénéficier des groupes terroristes, se poursuivent et que la porosité des frontières est toujours réelle. De même, ils mettent en avant les liens existant entre des agences de presse mauritaniennes, telles l'Agence Nouakchott d'Information (ANI) et l'agence Al Akhbar, et les organisations terroristes sahéliennes qui les utilisent comme des relais d'influence. De nombreux observateurs se sont par ailleurs interrogés en ce qui concerne la libération de Mohamed Ould Mohamed Ould Bouamama, dit Sanda Ould Bouamama, ex porte-parole du groupe Ansar Eddine dirigé par Iyad Ag Galy. Cela amène certains experts à conclure que la Mauritanie joue un double jeu. Selon eux, un accord de non agression aurait été conclu entre le pouvoir et les groupes djihadistes. Mais dans le même temps le pays participe à des actions antiterroristes dans la sous-région pour donner le change à ses partenaires et ne pas éveiller la critique.

Géographie des risques

De nombreuses zones du territoire mauritanien comportent des risques sécuritaires importants. A l'est de l'axe entre Gogui (Mali), Kubanni et Choum et dans les zones frontalières avec le Mali, l'Algérie et le Maroc, des groupes extrémistes et des trafiquants armés sont présents. Pour un étranger, tout

particulièrement un Occidental, le risque d'être victime d'un acte de banditisme ou d'un enlèvement est non négligeable. La ville de Zouérate et le site de Fdèrik sont cependant moins touchés par l'insécurité et les risques terroristes et criminels sont plus réduits que dans le reste de la région susmentionnée. Dès lors, il est possible de s'y rendre. La route d'accès à cette zone étant dangereuse, la voie aérienne doit être prioritairement empruntée.

Le long de la frontière mauritano-malienne, des membres de groupes terroristes, mêlés aux réfugiés fuyant le Mali, peuvent constituer une menace particulière. Au Mali, la forêt de Ouagadou (ou Wagadou) à la frontière avec la Mauritanie, est considérée comme un important lieu de retranchement pour les bandits et les groupes armés. Les pistes et les routes qui relient Ayoun El Atrous à Niore et l'axe Kankossa-Kayes ne sont pas quant à elles sécurisées contrairement aux axes Nouadhibou-Nouakchott, Nouakchott-Rosso et Nouakchott-Atar. Les abords de la piste traversant le no man's land séparant le Sahara occidental de la Mauritanie sont minés.

Au mois d'août 2016, les forces de sécurité marocaines sont intervenues dans la région de Gargara où se déroulent de nombreuses activités criminelles transfrontalières. Cette région cristallise des tensions entre le Maroc et la Mauritanie. La zone de Lagouira est en effet considérée par le Maroc comme faisant partie intégrante de son territoire alors que l'armée mauritanienne y exerce un contrôle de fait. Concernant la zone maritime frontalière entre la Mauritanie et le Sénégal, elle est exempte de problèmes majeurs en termes de sécurité. Cependant, des tensions régulières peuvent être observées entre gardes côtes mauritaniens et pêcheurs sénégalais.

Evaluation du risque terroriste

En dépit de l'absence d'actions terroristes ayant ciblé le pays depuis plusieurs années, le risque est élevé sur l'ensemble du territoire, particulièrement en dehors des grands centres urbains.

A cet égard, des renseignements rendus publics le 27 octobre 2016 par l'ambassade des Etats-Unis à Nouakchott font état de menaces du groupe Etat Islamique visant les citoyens américains résidant en Mauritanie. Même si ce n'est pas précisé dans ce communiqué officiel, ce risque affecte aussi tous les Occidentaux présents sur zone. Par ailleurs, les événements qui se déroulent actuellement au Mali exposent toujours le territoire mauritanien à des risques d'infiltration par des éléments terroristes. Tant que la Libye ne sera pas stabilisée, les flux de personnes et d'armes posent potentiellement un problème à la Mauritanie qui est un territoire non sanctuarisé aux frontières poreuses.

Dans ce contexte régional dégradé, la Mauritanie coopère activement avec les autres pays de la sous région¹ et avec la France² pour éradiquer la menace terroriste. Les forces mauritaniennes ont ainsi été régulièrement projetées en territoire malien ces dernières années pour neutraliser des groupes terroristes. Cette stratégie de Nouakchott ne conduit pas pour le moment des mouvements djihadistes à attaquer la Mauritanie. Le groupe Ansar Dine a publiquement démenti « toute intention d'exporter sa guerre en territoire mauritanien » et a qualifié d'infondés les propos laissant croire que le groupe menaçait ce pays. Des rumeurs récurrentes laissent par ailleurs entendre que le groupe Boko Haram s'implanterait actuellement dans le pays. Cela semble pour le moment peu probable car ce mouvement terroriste ne dispose pas de potentiel foyer d'accueil dans la zone.

¹ Créé à l'initiative des chefs d'Etat de la région sahélo-saharienne, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres.

² Au début du mois de décembre 2015, la force Barkhane est venue apporter son appui à une opération menée conjointement par le Mali et la Mauritanie, l'opération Lukcham. Face aux groupes armés terroristes, souvent très mobiles et s'affranchissant des frontières, les pays du G5 Sahel ont décidé de joindre leurs forces en planifiant des opérations conjointes transfrontalières.

Le risque criminel

Si la Mauritanie n'a pas été la cible d'opérations terroristes depuis plusieurs années, la sécurité n'est pas pour autant assurée sur l'ensemble du territoire. Des actes criminels (cambriolages, vols, agressions physiques, agressions armées...) sont à signaler dans la capitale. Le quartier de Nouakchott appelé « le Cinquième » et les plages posent des problèmes en matière de sécurité la nuit. Les grandes villes de province sont elles aussi touchées par la criminalité.

Il a par ailleurs été noté une recrudescence d'actes de délinquance sur la route qui relie le Sahara occidental à la Mauritanie, à hauteur de Nouadhibou.

Un hypothétique développement de la piraterie ?

L'Etat français aurait conseillé aux organisateurs du Vendée Globe de ne pas approcher des côtes mauritaniennes et de rester à plus 100 km au large en raison des risques de piraterie.

L'opinion publique mauritanienne a été surprise et les autorités mauritaniennes ont dénoncé l'alarmisme des autorités françaises.

Pour mémoire, la Mauritanie n'a connu qu'un acte de piraterie en 2013, lorsqu'un bateau chinois a été attaqué au large de Nouadhibou avec la complicité d'un gendarme.

Dans l'hypothèse d'un développement massif des gisements sénégal-mauritaniens, avec pour corollaire une présence importante d'expatriés sur des plateformes d'exploitation et des navires gâziers, certains groupes criminels organisés pourraient considérer cela comme une opportunité (rapt crapuleux, attaque et rançonnement de navires, siphonage...) à l'instar de ce qui se déroule au Nigéria.

Planifiées, organisées et coordonnées par les forces du G5 Sahel, elles peuvent couvrir une zone de deux ou trois frontières. L'opération Lukcham organisée à l'Ouest de Tombouctou a répondu à cette logique, en coordonnant les forces armées maliennes et mauritaniennes de part et d'autre de la frontière, sur des missions de reconnaissance, de bouclage et de ratisage de la zone. Les forces partenaires, appuyées au Mali par un détachement de Barkhane, étaient commandées depuis un Poste de commandement (PC) tripartite situé à Tombouctou.

Prospective politico-sécuritaire

Si la situation sécuritaire est pour le moment stabilisée en Mauritanie, une évolution négative ne peut cependant pas être exclue à court ou moyen terme. En effet, la Mauritanie cumule des handicaps multiples qui une fois combinés pourraient constituer des facteurs de déstabilisation réels.

L'islamisme militant est une réalité qui doit être sérieusement prise en compte dans un pays où l'islam politique, à travers le parti Tawassoul, dispose d'une représentation institutionnelle. La position ambiguë du gouvernement à l'égard des mouvements islamistes est problématique. Elle permet à un islamisme rampant de se développer dans le corps social. Cela constitue de facto un facteur de crise potentiel en cas d'affaiblissement du pouvoir.

Les tensions socio-politiques latentes sont perceptibles alors que la fracture communautaire s'aggrave. Le taux de pauvreté (plus de 50% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté) très élevé, combiné à un chômage qui touche plus de 30 % de la population, pourrait générer des troubles sociaux. Ainsi, dans un contexte de baisse des ressources financières disponibles, globalement concentrées entre les mains du clan présidentiel, une déstabilisation du régime du Président Mohammed Ould Abdel Aziz ne peut être écartée à court ou moyen terme. En effet, une partie des ressources est utilisée par le

pouvoir pour s'assurer du soutien des différentes tribus du pays. Or ces dernières pourraient être mécontentes de la redistribution financière et des déséquilibres induits. Un coup d'Etat contre le pouvoir en place ne peut donc être exclu dans un pays où le facteur tribal est une variable fondamentale du jeu politique. Une société islamisée qui ne serait pas dirigée par un pouvoir fort pourrait favoriser le développement du radicalisme, terreau favorable au développement du terrorisme.

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA MAURITANIE ET LE SENEGAL

Quelques rappels importants sur la diplomatie mauritanienne

- La Mauritanie est un pays jeune composé d'une myriade d'ethnies et de tribus traditionnellement nomades dont les activités se prêtent mal à toute logique étatique. Dès lors, les autorités mauritaniennes s'efforcent de rendre effectives les frontières, de contrôler le passage des hommes, des bêtes et des marchandises, de définir clairement leurs rapports avec leurs voisins immédiats, dont le Sénégal.
- La Mauritanie est un pays dont les ressources économiques ne sont guère encore exploitées et dont l'infrastructure est des plus faible. En outre, l'économie mauritanienne est fortement dépendante pour ses approvisionnements et ses exportations du relais que constitue le Sénégal malgré le développement de ses capacités portuaires.
- La Mauritanie entretient également des rapports houleux avec les autorités marocaines malgré la reconnaissance du fait mauritanien par ces dernières (1969). Les tensions entre les deux pays résultent de leurs positions respectives quant à la question sahraouie.
- Le conflit de 1989-1992 entre le Sénégal et la Mauritanie a marqué les mémoires et encore aujourd'hui ressurgit à l'occasion d'exactions ou de vexations de part et d'autres de la frontière.

Le conflit sénégal-mauritanien de 1989-1992

Le 9 avril 1989, un accrochage entre des bergers peul mauritaniens et des paysans soninké sénégalais entraîne l'intervention des troupes mauritaniennes. A l'issue, deux sénégalais trouveront la mort, plusieurs seront grièvement blessés et une douzaine retenus en otage. Le climat de haine ne fait que s'exacerber alors même que les violences se multiplient. Ainsi, à la fin du mois d'avril 1989, on observe de violents pillages de boutiques maures dans la capitale sénégalaise et l'on avance le chiffre de 60 maures assassinés. En réponse aux exactions de Dakar, des centaines de Sénégalais sont tués ou mutilés à Nouakchott et dans plusieurs autres villes mauritaniennes. Des dizaines de milliers de sénégalais et mauritaniens fuient les zones de violences et chaque pays décide de rapatrier ses ressortissants. Le 21 août 1989, les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues alors que les accrochages frontaliers sont réguliers. La réconciliation officielle entre les Présidents Diouf et Taya a lieu le 18 juillet 1991 en Guinée-Bissau. Les relations diplomatiques, quant à elles, seront rétablies en avril 1992 et la frontière sénégal-mauritanienne rouverte le 02 mai 1992.

Des tensions persistantes

Les accusations de mauvais traitements et d'exactions par les Mauritaniens à l'encontre de ressortissants sénégalais sont régulières. Les relations sont parfois tendues entre les deux pays depuis la dernière élection présidentielle au Sénégal. En effet, Macky Sall reprocherait officieusement au président Ould Abdel Aziz d'avoir soutenu Abdoulaye Wade. Dans le même temps, le Président sénégalais entretiendrait de fortes relations avec les opposants les plus radicaux à Ould Abdel Aziz. En outre, l'avocat français en pointe contre Ould Abdel Aziz, Me William Bourdon, s'est constitué partie civile dans le dossier Karim Wade et prêterait donc main forte au gouvernement en place. Toute cette nébuleuse d'opposants qui tisse sa toile dans le Sénégal voisin dérange les autorités de Nouakchott. Ould Abdel Aziz ne serait pas en reste. Ainsi, il se serait rangé du côté de la Gambie dans les derniers remous qui ont marqué les relations conflictuelles entre Dakar et Banjul. En dépit de l'agenda commun sur la lutte contre le terrorisme et d'autres sujets, les deux pays sont en total désaccord sur certains dossiers qui jettent un froid dans leurs relations diplomatiques.

La renégociation régulière des accords de pêche entre Nouakchott et Dakar dégénère souvent, comme en mars dernier, lorsque les autorités mauritaniennes ont expulsé des pêcheurs sénégalais pour non respect de la législation locale quelques semaines après la visite officielle de Macky Sall venu pour relancer les relations entre les deux pays. A la mi-juillet, en mesure de rétorsion, le Sénégal demande aux éleveurs mauritaniens dont la présence du bétail sur le sol sénégalais est non conforme à la législation de rentrer dans leur pays avec leurs troupeaux. Parmi les autres affaires récentes empoisonnant les relations entre le Sénégal et la Mauritanie, il y a le dossier de la République arabe sahraouie, le retour annoncé du Maroc au sein de l'Union africaine et le choix des Américains d'établir une base d'action rapide au Sénégal que les Mauritaniens pensaient acquise sur leur sol (cf. partie sur les intérêts américains en Mauritanie).

La Mauritanie est particulièrement remontée contre le Sénégal après le 27e sommet de l'Union africaine au cours duquel la diplomatie sénégalaise a pesé de tout son poids pour un retour du Maroc au sein de l'union (ainsi que le projet de renvoi de la République arabe sahraouie), un retour mal vu par la Mauritanie qui soutient la République arabe sahraouie. D'ailleurs, quelques semaines plus tôt, lors des obsèques du chef du Polisario, le Président mauritanien s'est fait représenter par une forte délégation de son gouvernement.

La question du gaz

Les découvertes de gaz de part et d'autres des frontières maritimes de la Mauritanie et du Sénégal s'annoncent importantes selon Kosmos. L'exploitation de ces gisements nécessite donc la mise en commun des efforts et des investissements notamment pour les deux pays. Cela demande l'ouverture de nouveaux types de relations avec le Sénégal de Macky Sall dont les rapports avec le pouvoir mauritanien actuel sont emprunts de suspensions.

Dans une interview accordée au journal français « L'Opinion », à la question des journalistes de savoir si le « partage » de ces découvertes ne risque pas de poser des problèmes entre les deux pays, le Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz se veut conciliant :

« Nous allons devoir partager ce grand champ gazier qui est vital pour le développement de nos populations. Nous n'avons aucun intérêt à retarder son exploitation par de vaines querelles. Il s'agit aussi de rassurer les investisseurs qui vont engager 10 milliards de dollars. Nos deux sociétés nationales travaillent déjà ensemble et échangent leurs informations. »

Ainsi, en avril 2016, la société américaine parvient à la signature d'un mémorandum d'entente entre Kosmos Energy et la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen) et la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (Smhpm). Les gouvernements mauritanien et sénégalais, d'une

part se sont accordés sur une base de répartition des revenus à parité, et d'autre part ont marqué la volonté de travailler ensemble à la première phase de développement du champ afin d'en maximiser la valeur pour les futurs investisseurs.

Dans la foulée, des discussions s'engagent entre les deux Etats sous la houlette de la société américaine pressée que les Sénégalais et les Mauritaniens parviennent à un accord. Très rapidement, des difficultés se font jour concernant la localisation des installations en charge de la liquéfaction du gaz. En effet, Kosmos et ses partenaires ont opté pour la solution de la liquéfaction du gaz afin de produire du GNL (Gaz Naturel Liquéfié). Néanmoins, il ne pourra y avoir qu'un site de production afin de ne pas multiplier les coûts d'exploitation. Durant deux mois, les discussions vont se poursuivre, aucun des deux protagonistes ne voulant céder malgré les différentes propositions de Kosmos pour parvenir à un accord. Kosmos contrôle toute communication en faisant signer des contrats de confidentialité à tous les négociateurs de ce projet. Kosmos avait par ailleurs dépêché à Dakar son vice-Président en charge des relations avec les gouvernements et la sécurité, Mike Anderson qui est un ancien membre du Secret Intelligence Service (SIS), aux côtés des dirigeants pays de Kosmos, Mohamed Ould Limam (Mauritanie) et Guillaume Defaux (Sénégal). Le 10 juin, un accord est trouvé : les installations devant exploiter le gisement gazier Grand Tortue / Ahmeyim, commun à la Mauritanie et au Sénégal, seront situées sur l'Océan, à 8 kilomètres au large des côtes des deux pays.

Après cet accord préliminaire, Dakar et Nouakchott devront engager une étude d'impact environnemental et social. Par la suite, les deux pays signeront un accord de coopération.

Fin juillet, le Directeur général de Petrosen, Mamadou Faye, a précisé qu'un accord avait été trouvé sur les modalités de mise en oeuvre du projet. Une décision finale d'investissement (DFI) sur l'installation commune de gaz naturel liquéfié flottante sera prise en septembre 2017. Une production de 2.5 millions de tonnes par an est envisagée à horizon trois ans.

Le responsable adjoint de la communication de Kosmos Energy, Thomas Golembeski, a par ailleurs annoncé à la même époque que « l'accord final de groupement intergouvernemental qui couvre le cadre commercial, juridique et technique de ce projet Ahmeyim-Guembeul devrait être signé d'ici la fin de l'année ». Mamadou Faye a confirmé que le document avait déjà été transmis au gouvernement sénégalais pour approbation. Les deux pays sont d'ores et déjà dans l'examen du développement d'une industrie de gaz domestique et, éventuellement, d'une mise en oeuvre d'un projet plus vaste de GNL onshore.

Pour les deux pays, la première priorité est de faire en sorte que le gaz serve à augmenter la production d'énergie domestique (électricité). Selon les estimations de Mamadou Faye, le patron de Petrosen, « le Sénégal et la Mauritanie auraient chacun besoin de l'équivalent de 0,5 mtpa de GNL pour répondre à leurs besoins de consommation domestique ». Le gaz pourrait également être utilisé pour encourager les projets industriels (pétrochimie, etc.). En outre, le surplus d'électricité produit pourrait être exporté dans les pays voisins en ce qui concerne le Sénégal. En septembre 2016, une réunion tripartite entre le ministre mauritanien du pétrole, de l'énergie et des mines, Mohamed Abdel Vetah, et son homologue sénégalais de l'énergie et du développement des énergies, ainsi que le directeur général de Kosmos Energy, s'est tenue à Paris, dans le but d'accentuer et de finaliser le processus d'exploitation commune. Ainsi, pour réussir le pari de la gestion collégiale du champ transfrontalier du Grand tortue/ahméline, la Mauritanie et le Sénégal comptent se référer à « l'accord Frigg » conclu en 1976 entre le Royaume-Uni et la Norvège qui a permis une exploitation rationnelle des ressources en gaz naturel entre les deux pays.

LES ETATS-UNIS ET LE DOSSIER GAZIER MAURITANIEN

Faible implication apparente de l'ambassade américaine sur le dossier gazier

Il est notable qu'en apparence, l'ambassade américaine, à tout le moins l'ambassadeur, Larry André, ne semble pas très impliqué dans le dossier gazier mauritanien. Hormis une visite du navire d'exploration « Atwood Achiever » utilisé par Kosmos pour ses activités de prospection, l'ambassadeur André et les autres diplomates américains de l'ambassade ne démontrent aucune activité particulière pour soutenir la junior américaine. Il n'est pas impossible que la société soit soutenue de manière plus discrète par les autorités américaines, mais à ce stade, rien ne permet de l'avancer.

La direction de Kosmos Energy, notamment son Président, Inglis, entretiennent en revanche des contacts réguliers de très haut niveau avec les autorités mauritaniennes. Cette relation directe et étroite pourrait expliquer pour une large part l'effacement apparent de l'appareil diplomatique américain sur ce dossier.

Enfin, les relations parfois tendues entre la diplomatie américaine, en particulier l'ambassade américaine, et les autorités mauritaniennes pourraient parfaitement expliquer la volonté de Kosmos Energy de s'affranchir de toute proximité affichée avec les autorités américaines locales.

En effet, malgré une collaboration entre les autorités américaines et mauritaniennes sur le front de la lutte anti-terroriste, un certain nombre de dossiers parasitent la relation entre les deux Etats.

Des dossiers qui parasitent la relation entre les Etats-Unis et la Mauritanie

Les relations sont difficiles sur la question de l'esclavage entre les deux Etats notamment en raison du fort activisme de l'ambassade et de l'ambassadeur, Larry Andre, sur la question³. Le vote la loi Jasta est mal perçue par les autorités mauritaniennes). La loi Jasta (*Justice Against Sponsors of Terrorism Act*) a été adoptée fin septembre par le Congrès américain, qui a passé outre le veto du président Barack Obama. Le texte permet aux survivants et aux proches de victimes du terrorisme de poursuivre en justice des gouvernements étrangers.

² http://cridem.org/C_Info.php?article=686193

<http://fr.alakhbar.info/11453-0-Mauritanie-lambassadeur-americain-engage-contre-lesclavage-et-ses-sequelles-.html>

La loi ulcère aussi nombre d'alliés de Washington, inquiets de la remise en cause d'un sacro-saint principe en droit international : l'immunité souveraine des Etats.

Via un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, les autorités mauritaniennes ont exprimé leur vive préoccupation quant à l'adoption de cette loi et rappellent la nécessité du respect des principes du droit international, particulièrement du principe de l'immunité judiciaire des Etats⁴.

L'installation d'une base américaine au Sénégal, et non en Mauritanie comme envisagé

Lundi 2 mai 2016, le Sénégal et les Etats-Unis ont signé un accord de défense permettant la présence permanente de militaires américains au Sénégal, notamment pour lutter contre la menace terroriste. Dans ce cadre, le Sénégal a accordé un site à l'armée américaine pour servir de base d'intervention rapide aux « Marines with Special-Purpose Marine Air-Ground Task Force » (SPMAGTF-CR-AF), une unité spécialisée dans les interventions en situation de crise et de catastrophe en Afrique. A noter que cette décision a suscité la colère des Mauritaniens qui étaient en concurrence avec leur voisin alors que le Commandement des États-Unis pour l'Afrique a fréquemment salué la contribution militaire de la Mauritanie.

La publication d'une note relevant le risque de menace terroriste en Mauritanie publiée par l'ambassade
Des renseignements rendus publics le 27 octobre 2016 par l'ambassade des Etats-Unis à Nouakchott font état de menaces du groupe Etat Islamique visant les citoyens américains résidant en Mauritanie.

Les procédures engagées en matière de lutte contre la corruption

En 2014, la SEC, l'autorité de régulation des marchés américaine, a lancé une enquête contre le groupe minier canadien Kinross Gold Corporation pour des soupçons de corruption auprès des autorités mauritaniennes. Les soubresauts de l'enquête, qui ne manque pas d'éclabousser certains fonctionnaires et proches du régime, pourraient également contribuer à détériorer les relations entre les deux pays si les enquêteurs venaient à se rapprocher trop près du cercle présidentiel. A noter dans le cadre de ces enquêtes, la plainte des ONG Mining Watch et de l'association française SHERPA (présidée par l'avocat William Bourdon) auprès des autorités canadiennes pour les mêmes faits de corruption. Par ailleurs, concernant Kosmos Energy, il faut noter qu'un parti d'opposition sénégalais et un certain nombre d'organisations non gouvernementales s'apprêteraient à déposer plainte afin qu'une enquête soit diligentée sur les conditions de cession des permis de prospection entre les sociétés de Franck Timis et Kosmos Energy, et sur le rôle joué par Aliou Sall, frère du chef de l'Etat sénégalais.

⁴ <http://fr.ami.mr/Depeche-37460.html>, Agence mauritanienne d'information, 14 septembre 2016.

PRECONISATIONS

Une opportunité dans l'offshore mauritanien ?

Kosmos Energy est à la recherche d'un partenaire pour ses projets mauritano-sénégalais

Depuis que la major américaine Chevron s'est retirée des permis mauritaniens de Kosmos Energy, cette dernière est à la recherche de partenaires majeurs pour investir et exploiter les gisements découverts de part et d'autre de la frontière sénégal-mauritanienne.

Pour rappel, Kosmos détient 90 % de quatre permis mauritaniens (dont les fameux C8, C12 et C13) où la société a fait des découvertes majeures. Elle détient par ailleurs 60 % de ses permis de prospection au Sénégal.

Kosmos Energy a annoncé qu'elle souhaitait céder une part importante de ses parts, réduisant sa participation à hauteur de 30 à 50 % au maximum. Cette cession d'actifs laisse entrevoir une opportunité intéressante pour une major française désireuse de s'investir dans la zone.

Des réserves annoncées importantes

Les premières évaluations, bien que non définitives, laissent entrevoir des réserves estimées à 450 milliards de m³, ce qui en ferait le plus important gisement en Afrique de l'Ouest.

Un gaz de très bonne qualité selon les premières évaluations

A noter que d'après les premiers retours des prospections menées par Kosmos Energy, le gaz serait de très bonne qualité. Par ailleurs, les autorités mauritaniennes et sénégalaises, sous la houlette de l'entreprise, sont parvenues à un accord pour l'exploitation du gisement et ont retenu la liquéfaction du gaz.

Marchés domestiques et facilité d'exportation

La Mauritanie et le Sénégal ont annoncé qu'ils comptaient valoriser le gaz par la production d'énergie électrique à destination de leurs marchés domestiques, voire des pays voisins, en cas de surplus.

En outre, concernant la part de gaz destinée à l'exportation, la localisation de ces gisements sur la façade atlantique ouest africaine revêt un atout majeur pour l'exportation du GNL vers les Etats-Unis ou l'Europe par le gain de temps et la diminution des coûts d'acheminement.

Une présence française

La société française Total a annoncé être actuellement en discussion avec les sociétés Cairn et Kosmos Energy. L'ambassadeur de France au Sénégal a d'ailleurs confirmé les discussions en cours et l'intérêt de Total pour les projets développés par Kosmos et Cairn. Pour mémoire, la société Total possède un bloc contigu aux blocs détenus par Kosmos Energy dans l'offshore mauritanien.

Vulnérabilités identifiées dans les projets gaziers de KosmosEnergy

Des contraintes financières multiples impactent les projets mauritano-sénégalais

La société Kosmos Energy perd de l'argent et son cours de bourse est aujourd'hui au plus bas malgré les récentes découvertes au Sénégal et en Mauritanie et l'exploitation de ses gisements en cours au Ghana. Le retrait de certains fonds d'investissement de Kosmos Energy (tout comme de Cairn), même s'il n'a que peu de conséquences sur les capacités opérationnelles de la société, nuit à son image auprès des investisseurs et de l'opinion publique. La société a été écartée des portefeuilles de ses fonds

d'investissements qui lui reprochent d'exploiter des gisements au Sahara Occidental, « territoire contesté ». Par ailleurs, Kosmos a dû faire face à la défection de Chevron qui s'est désengagé du projet mauritanien, rendant ses 30% à Kosmos Energy. Le désengagement de Chevron a été très discret et aucune explication n'a été fournie concernant les motifs de cette décision qui interroge. D'éventuels problèmes sur ce dossier ont-ils été mis à jour (véracité des estimations annoncées, difficultés d'exploitation possibles...) ? La récente élection de Donald Trump à la présidence américaine pourrait avoir un impact important sur les secteurs pétrolier et gazier. D. Trump a annoncé vouloir relancer le secteur des hydrocarbures, en supprimant notamment certaines lois entravant l'exploitation de pétrole bitumeux et de gaz de schiste, moins onéreux à produire que des gisements en offshore profonds. La relance de la production américaine va très probablement contenir la remontée des cours du pétrole qui a commencé il y a quelques mois. Ceci pourrait dissuader des investisseurs potentiels, notamment les majors, de prendre des parts dans un projet coûteux alors que les cours du baril sont bas et que la consommation mondiale stagne, faute de croissance forte.

A ce stade, il est étonnant qu'hormis Total, qui a reconnu avoir entamé des discussions, aucune major ne se soit publiquement dite intéressée par les projets gaziers sénégal-mauritaniens. Plus le silence des majors se prolonge et plus les marges de négociation vont être importantes vis à vis des autorités sénégalaises et mauritaniennes et de la société Kosmos, soucieuses de débiter rapidement l'exploitation de ces gisements.

Le risque opérationnel: Chinguetti, un précédent décevant

Certains experts s'interrogent sur la précision de l'évaluation des découvertes de gaz annoncées par Kosmos. Ils n'ont pas oublié les déboires de l'exploitation du champ pétrolier Chinguetti malgré des promesses et des retombées annoncées comme importantes. Ce précédent pourrait expliquer la relative frilosité des majors à s'investir dans les nouveaux projets gaziers mauritaniens.

Chinguetti : un précédent décevant

Les annonces fracassantes des sociétés prospectrices et des autorités mauritaniennes sur le potentiel pétrolier de l'offshore mauritanien au début des années 2000 avaient à l'époque entraîné l'attente des populations sur les conséquences positives de la manne pétrolière.

Mis en exploitation en 2006, le champ de Chinguetti, qui reste le seul exploité depuis 10 ans, n'a pas tenu ses promesses et s'est même avéré décevant. Initialement, il devait produire 70 000 barils/jour. Très vite, la production n'a cessé de baisser pour finir par se stabiliser autour de 8000 barils/jour. Les derniers chiffres datant du mois de mai 2016 mentionnent une production globale de 158.951 barils, soit 1,9 millions de dollars US.

Initialement, le champ pétrolier offshore « CHINGUETTI » était exploité en pool par plusieurs compagnies étrangères dont Woodside, en partenariat avec la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et Patrimoine Minier (SMHPM-publique). Après les déboires des premières années de production, WoodSide, a décidé de mettre fin à ses activités en Mauritanie et a vendu ses actifs à une société malaisienne, Pétronas. Cette dernière a fini à son tour par céder ses parts dans le secteur pétrolier mauritanien à Tullowoil. Certains évoquent aujourd'hui une instrumentalisation des évaluations initiales par les autorités mauritaniennes et les sociétés de prospection.

Le risque sécuritaire

La récente publication par l'ambassade américaine d'une note avertissant d'un risque d'attentat à l'encontre de ressortissants ou d'intérêts américains sur le sol mauritanien rappelle que le projet gazier de Kosmos Energy n'est pas dénué de risques sécuritaires.

Le risque sociétal

La récente grève des salariés mauritaniens du géant minier canadien KINROSS et l'arrêt de la production qui en a découlé démontrent que certaines dispositions légales mauritaniennes, notamment une loi très contraignante sur l'emploi d'expatriés, pourraient avoir un impact non négligeable sur l'exploitation des gisements. En effet, ces derniers nécessitent une main d'œuvre qualifiée importante souvent étrangère.

Le risque judiciaire

Certaines organisations d'opposition sénégalaises profèrent des accusations contre Kosmos Energy et les sociétés contrôlées par Franck Timis, alors que dans le même temps des soupçons de corruption courent à l'encontre d'Aliou Sall, frère du chef de l'Etat, également impliqué dans la cession des permis de prospection à Kosmos. La société Kosmos pourrait donc faire l'objet d'enquêtes et d'éventuelles poursuites au Sénégal, mais il n'est pas exclu que les organes de contrôle américain (Security Exchange Commission (SEC) et le Department of Justice (DOJ) s'emparent eux aussi de l'affaire. La SEC instruit une enquête sur la société canadienne KINROSS MINING concernant des faits de corruption à l'encontre de fonctionnaires et dignitaires du régime mauritanien, notamment proches du cercle présidentiel. Il n'est pas à exclure que la SEC s'intéresse plus avant aux contrats et pratiques de Kosmos Energy en Mauritanie. Cette hypothèse, qui ne peut être exclue, risquerait dès lors de nuire à un éventuel investisseur ou partenaire sur le dossier.

Pourquoi attendre peut s'avérer une option viable

Malgré des facteurs incitant fortement à s'impliquer sur ce dossier (cf partie 1) et à parvenir à un accord avec Kosmos et les autorités locales, certaines failles potentielles soulèvent encore des interrogations sur la viabilité du projet (cf partie 2).

Dès lors, il apparaît que si le dossier mauritanien ne constitue pas une priorité stratégique vitale pour la société, adopter une position d'attente sur le dossier pourrait s'avérer concluant à terme. En effet, ce laps de temps, permettrait de lever certaines interrogations, même si le risque de se faire concurrencer par une autre société demeure.

- Adopter une position d'attente permet tout d'abord de mettre la pression sur Kosmos, financièrement sous pression, ainsi que sur les autorités mauritaniennes et sénégalaises. En effet, toutes les parties prenantes, désireuses de débiter l'exploitation des gisements dans les meilleurs délais, pourraient être enclines à des concessions.
- Dans le même temps, la société prendra l'attache de Kosmos pour obtenir l'ensemble des données techniques auprès de la data room, ce qui témoignera malgré tout de notre intérêt.
- Tout en exerçant un suivi des concurrents potentiels sur le dossier, la société pourra mettre à profit le temps disponible pour se rapprocher des autorités françaises sur le dossier tout en évaluant l'opportunité de nouer des alliances avec des partenaires ou co-investisseurs.
- Un monitoring sera par ailleurs effectué concernant l'évolution des cours du gaz et la rentabilité du projet (eu égard au surcoût des gisements offshore) : impact de l'élection de Trump sur les cours, etc.
- Enfin, un délai offrira l'occasion d'un suivi des risques réputationnels, judiciaires et politico-sécuritaires pour voir si certains freins éventuels sont, ou non, confirmés.

POURQUOI Y ALLER ?	POURQUOI ATTENDRE ?	NE PAS Y ALLER ?
Kosmos recherche actuellement un partenaire pour investir	Possibilité d'obtention d'un deal plus favorable avec Kosmos si ce dernier est financièrement sous pression	Potentiel des gisements sujet à caution (précédent Chinguetti)
Existence de marchés domestiques au Sénégal et en Mauritanie	Kosmos et les autorités sénégal-mauritaniennes sont pressées de débiter l'exploitation (cf point précédent) = possibilité d'obtenir davantage de concessions	Risque politico-sécuritaire à court terme
Proximité du marché européen pour l'export	Obtenir plus d'éléments techniques sur le dossier auprès de la data room	Surcoût de l'offshore
Potentiel élevé des gisements (selon les annonces)	Trouver des partenaires ou co-investisseurs	
	Se rapprocher des autorités françaises	
	Suivi des concurrents potentiels	
	Evaluer l'impact de l'élection de Trump sur les cours du gaz et le coût de l'offshore	
	Surveiller l'image de marque de Kosmos Energy (et les potentiels risques judiciaires)	
	Monitoring sur la situation politico-sécuritaire	

PRECONISATIONS SI LE CLIENT EST UN CONCURRENT DE KOSMOS ENERGY

Dans l'éventualité où notre client soit un concurrent direct de Kosmos Energy, deux stratégies peuvent être envisagées:

- Des attaques informationnelles à l'encontre du groupe Kosmos Energy pour le déstabiliser et le contraindre à céder ses permis.
- Un rapprochement avec des sociétés de prospection dont la santé financière n'est pas optimale

afin d'acquérir des permis contigus à ceux de Kosmos (Cairn energy, Sterling...).

Attaques informationnelles auxquelles s'expose Kosmos Energy

- L'émergence d'un doute sur la réalité des découvertes de gaz annoncées par Kosmos.
- La polémique sur les risques d'enquête, les parts d'ombre de ces dossiers, la corruption institutionnalisée notamment en Mauritanie. Il existe un risque de mobilisation des ONG locales, proches de l'opposition, et les relais internationaux (association SHERPA et SURVIE, etc.).
- La moitié des concessions de Kosmos Energy dans l'Atlantique marocain est située au large du Sahara occidental. Or les militants du Front Polisario sont opposés à toute activité pétrolière. C'est d'ailleurs pour cela que la société a recruté Mohamed Chérif, ancien membre du mouvement sahraoui. Elle emploie également un ex-Peace corps, Seth Luxenberg, chargé des relations avec les communautés locales. L'opposition du Front Polisario est à mettre en perspective avec les attaques de certaines ONG qui accusent la société « d'exploiter illégalement les ressources de la zone ». Possibilité de développer un mouvement anti-Kosmos au sein du Polisario et dans la population sahraouie.
- L'hostilité éventuelle des pêcheurs mauritaniens et sénégalais contre les activités de Kosmos. Consciente de l'importance des communautés de pêcheurs dans les zones qu'elle exploite, Kosmos déploie des efforts en matière de communication et fait des dons aux pêcheurs (GPS, gilets de sauvetage...) pour éviter que des actions contre ses activités ne se développent. De même, Kosmos fournit du matériel de sécurité aux pêcheurs opérant dans la région de Ndiago, en Mauritanie, zone dans laquelle elle est active.

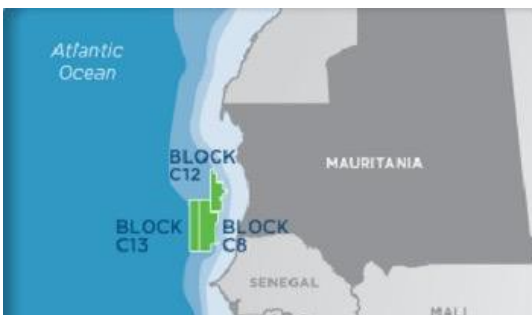
Annexe

L'EXPLORATION PAR KOSMOS ENERGY AU SENEGAL ET EN MAURITANIE

2012 : Acquisition de trois permis de prospection par la société KOSMOS ENERGY pour l'offshore profond mauritanien.

Février 2015 : Acquisition par Chevron de 30 % de trois permis d'exploration d'hydrocarbures détenus par la junior américaine Kosmos Energy. Il s'agit des blocs C8, C12 et C13. Kosmos conserve 60 % du permis alors que 10 % revient à la Société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier (SMHPM – public). Kosmos Energy demeure pour l'instant l'opérateur de ces permis. Cependant, « en cas de découverte commerciale après cette phase d'exploration, Chevron deviendra l'opérateur de ces permis tout en conservant une participation de 30 % », explique le groupe américain.

La junior pétrolière américaine détient en outre les permis sénégalais Cayard Profond et Saint Louis profond, situés de l'autre côté de la frontière.



Au Sénégal, Kosmos détient une participation de 60% dans le puits Teranga-1, aux côtés de Timis Corporation Limited, qui détient une participation de 30%, et de la Société des Pétroles du Sénégal (Petrosen), qui détient une participation de 10%. Depuis 2014, Kosmos détient des droits de mener des travaux de recherche dans les zones des permis de Saint-Louis Offshore Profond et de Cayar Offshore Profond, en vertu de contrats de partage de production avec le Gouvernement du Sénégal.



Fin avril 2015 : Annonce par Kosmos Energy de la découverte d'une grande réserve de gaz dans l'offshore

profond (4 630 mètres) de la Mauritanie, dans le forage Tortue-1 situé sur le permis C8. Le gisement pourrait s'étendre sur 90 kilomètres carrés. Le forage a traversé 107 mètres d'hydro-carbures. La junior pétrolière opère déjà deux permis en Mauritanie, les blocs C12 et C13.

Novembre 2015 : Le fonds de pension luxembourgeois FDC s'est retiré des deux juniors Cairn et Kosmos. Selon sa politique d'investissement, le FDC ne peut investir dans des sociétés "exploitant illégalement" les ressources du Sahara Occidental, « Etat » contesté.

Novembre 2015 : Kosmos annonce une seconde importante découverte de gaz naturel au large des côtes mauritaniennes. Ce gaz est localisé «dans un puit d'exploration situé au niveau de la partie Nord du Bloc C-8». Il s'agit de la deuxième découverte de KOSMOS au large des côtes mauritaniennes au cours de l'année 2015. « Les premières analyses des éléments issus d'un forage montrent une couche productrice de gaz nette d'au moins 70 mètres (soit 230 pieds) dans les intervalles du cénomanien supérieur et inférieur. Les sables du réservoir sont d'excellente qualité ». Ce puits, foré à 2400 mètres de profondeur, est situé à 60 kilomètres au Nord de la première découverte de gaz dans le bassin (Ahmeyim).

Janvier 2016 : Nouvelle découverte de gaz par Kosmos sur ses permis sénégalais.

Avril 2016 : Début des négociations et signature d'un mémorandum d'entente entre Kosmos Energy, la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen) et la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (Smhpm). Accord pour travailler ensemble à la première phase de développement du champ et donc maximiser la valeur pour les investisseurs sur une base de répartition des ressources 50/50 entre les deux Etats.

10 Mai 2016 : Le puits d'exploration Teranga-1, situé dans la zone offshore du Sénégal, a réalisé une découverte significative de gaz. Situé dans le Bloc Cayar Offshore Profond, à environ 65 kilomètres au Nord-Ouest de Dakar, dans presque 1 800 mètres d'eau, le puits Teranga-1 a été foré jusqu'à une profondeur totale de 4 485 mètres. Le puits a rencontré 31 mètres (102 pieds) de zone productrice nette gazéifère dans un réservoir de haute qualité, dans la cible du Cénomanien inférieur. Les résultats du puits confirment qu'une zone utile gazéifère prolifique « in-board » s'étend sur approximativement 200 kilomètres, du puits Marsouin-1 en Mauritanie, jusqu'à la zone de Grand Tortue sur la frontière maritime, au puits Teranga-1 au Sénégal. A cette date, Kosmos a maintenant foré cinq puits fructueux consécutifs d'exploration et d'évaluation dans cette zone utile, avec un taux de succès de 100%. Au cours de ces cinq forages, au Sénégal et en Mauritanie, la société a découvert une ressource brute d'environ 25 billions de pieds cubes, valeur moyenne espérée (« P Mean »), et estime que la zone utile pourrait contenir plus de 50 billions de pieds cubes de ressources potentielles.

Mai-juin 2016 : Difficiles tractations entre les autorités sénégalaises et mauritaniennes. Bien que d'accord sur le partage des ressources, les discussions achoppent sur la question du site de liquéfaction alors que la société américaine Kosmos a d'ores et déjà annoncé qu'elle souhaitait que l'ensemble des activités de liquéfaction soit effectué sur un seul et même site afin de réduire les coûts. Pour faire avancer les discussions qui se tiennent à Dakar, la société américaine avait envoyé le britannique Mike Anderson, vice-Président chargé des relations avec les gouvernements et la sécurité. A Dakar, il a retrouvé Guillaume Defaux, qui y représente la société, et Mohamed Ould Limam, son représentant en Mauritanie.

Juin 2016 : Les deux chefs d'Etat, Ould Abdel Aziz et Macky Sall, tombent d'accord pour une exploitation commune de ce gisement gazier, le plus important en Afrique de l'Ouest. Les installations devant exploiter le gisement gazier Grand Tortue/Ahmeyim, commun à la Mauritanie et au Sénégal, seront situées sur l'Océan, à 8 km au large des côtes des deux pays.

Fin juin 2016 (28 juin 2016) : Le fonds de pension Norges Bank Investment Management spécialisé dans les investissements pétroliers a décidé de bannir les sociétés CAIRN et KOSMOS ENERGY de son portefeuille pour avoir poursuivi leurs activités au Sahara Occidental ce qui est contraire aux valeurs éthiques du fonds. Depuis décembre 2014, Cairn et Kosmos sont impliqués dans des activités pétrolières au large du Cap Boujdour ce qui a entraîné une vague de protestations des partisans de la république Saharouie et de ses défenseurs.

Septembre 2016 : Inglis, PDG de Kosmos, a déclaré que la décision finale d'investissement (FID) relative aux installations de gaz naturel liquéfié flottant (GNLF) prévue au large des côtes sénégalomauritaniennes sera finalement prise en 2018⁵. Ceci s'explique par les difficultés à attirer des investissements pour ces projets se chiffrant en milliards de dollars. Selon certains experts, il faudra du temps aux sociétés impliquées, notamment Kosmos, pour obtenir les fonds nécessaires dans la conjoncture économique actuelle, mais elles devraient y parvenir.

Octobre 2016: Le gouvernement mauritanien et Kosmos Energy Mauritania ont paraphé un contrat d'exploration/production, précisément sur le bloc C-6 en offshore profond. Rappel : Kosmos Energy opère déjà sur trois sites offshore (voir précédemment).

Automne 2016 : Selon Kosmos, les travaux d'exploration vont se poursuivre et entraîneront en avril 2017 la mise en branle d'un vaste programme de forages multi-puits dans l'offshore des deux pays. Il a ajouté que le programme visera l'une des plus larges explorations non forées identifiées sur les côtes de l'Atlantique⁶.

Début novembre 2016 : Total reconnaît discuter avec les sociétés KOSMOS et CAIRN pour envisager un partenariat gagnant /gagnant avec ces sociétés dans le cadre de l'exploitation des gisements découverts en offshore profonds.

⁵ http://cridem.org/C_Info.php?article=688676

⁶ <http://www.agenceecofin.com/investissement/1811-42554-mauritanie/senegal-le-budget-d-exploration-de-kosmos-energy-multiplie-par-trois>

